

## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Samedi 19 Octobre 2024

La Mine Image

La Motte d'Aveillans

<b>Présents</b>	Bureau	Pierre LANG Loïc TAVERNA Michel PROST Pierre FACHINETTI	<i>Président.</i> <i>Vice-président</i> <i>Trésorier</i> <i>Secrétaire</i>
	Adhérents	29	
	Non adhérents	8	
<b>Pouvoirs</b>		14	

Accueil des participants à 9h00. Les adhérents à jour de leur cotisation, se voient remettre un bulletin de vote. Certains ont un bulletin supplémentaire(Procuration).

*Ouverture de la séance : 09h45*

### Ordre du Jour

- Mot d'accueil
- Rapport moral et activités 2023
- Rapport financier 2023
- Vote
- Montant des cotisations 2025
- Elections au conseil d'administration
- Points sur les activités 2024
- Point sur le projet de vélorail
- Point sur le projet de classement
- Questions diverses

## Mot d'Accueil

Pierre LANG, Président, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et les remercie vivement de s'être déplacées. Dominique REGNAULT-COMPAIN, membre du CA de RDD, est excusé pour des raisons de santé. Il adresse des remerciements particuliers à Marc Guillot (Mine Image) pour son accueil à titre gracieux.

### *Déroulement de la journée*

Selon l'article 13 des statuts, les votes ont lieu à main levée, sauf si la moitié au moins des membres présents exige le vote à bulletin secret. Personne dans l'assemblée ne s'oppose au vote à main levée. Par contre, le vote pour l'élection des membres du CA est obligatoirement effectué à bulletin secret.

Après la séance, le repas sera pris au restaurant « Babaz ». Les non adhérents sont les bienvenus.

L'après-midi sera consacrée à la visite des ateliers.

Le président regrette l'absence de représentants du CD38 et de la municipalité de Saint Georges de Commiers malgré les nombreuses invitations qui ont été lancées.

Il remercie pour leur présence et soutien : Alain ROBERT (Délégué Départemental honoraire de la Fondation du Patrimoine), Denis BELLON (Délégué Départemental de la Fondation du Patrimoine, Représentant de la FAPI (Fédération des Associations du Patrimoine de l'Isère) et président de l'association Les Amis de L'Histoire du Pays Vizillois), Thibault GALLAND (Expert matériel ferroviaire auprès du Ministère de la culture qui va nous aider dans le classement du matériel roulant), Bruno BURGUNTER (Architecte spécialisé dans les bâtiments patrimoniaux), Jean Marie GUETAT (Secrétaire de Standard 216 association qui gère le musée Histobus), ainsi que Jacques BRISOU, et Xavier CHADAINEAU, respectivement président, et 1<sup>er</sup> vice-président de la SABA (Société pour l'Animation du Blanc Argent) qui exploite le Train du Bas Berry (train historique et touristique) et le Vélorail de Valençay.

Nous accueillons avec beaucoup de plaisir Monsieur et Madame Aline THIRIAL (Présidente du comité de soutien du Petit Train de La Mure).

Petite anecdote, pour finir avec les présentations, il est intéressant de signaler l'amplitude d'âge de nos adhérents présents, entre Martin 15 ans et René 92 ans !

## Rapport Moral et Activités 2023

Avant de commencer le président précise que cela fait 2 fois que l'AG a lieu un peu tard dans l'année. En 2025, il serait souhaitable de prévoir l'AG plus tôt (Mars, Avril) pour éviter de parler de choses trop anciennes.

2023 a été une année de transition avec un premier semestre de consolidation pour notre projet, pour le développement des partenariats avec le CD38 et avec la Fondation du Patrimoine. Nous avons créé de nouveaux liens avec la FAPI, l'association Standard 216, la mine image, l'UNECTO (Union Nationale des Exploitants de Chemins de fer TOuristiques et de musées) dont nous sommes maintenant adhérent.

La signature de la convention d'occupation temporaire du site de St Georges de Commiers avec le CD38 est intervenue le 01 août et consentie pour une durée ne pouvant excéder le 7 juin 2024. Cette convention est actuellement prolongée jusqu'au 30 novembre.

Le second semestre a vu le démarrage des activités et la poursuite des différentes prises de contact notamment avec la METRO (Métropole de Grenoble).

Dans les activités on peut citer pêle-mêle :

-L'entretien régulier des espaces verts et le déplacement de véhicules en mauvais état pour améliorer l'apparence du site.

- La participation aux JEP nous a permis d'accueillir 330 visiteurs, a qui nous avons présenté une pétition pour la sauvegarde du site. Celle-ci, toujours active, représente plus de 2000 signatures (entre la version papier et celle en ligne), chiffre encore en croissance à ce jour.
- Interventions techniques régulières nécessitées par l'absence d'entretien des bâtiments.

## **Rapport Financier 2023**

Le bilan est présenté par le président en accord avec Michel PROST, trésorier.  
La trésorerie actuelle est de 2360€ en caisse.  
*Voir tableau en annexe.*

## **Votes**

Le rapport moral, le rapport financier et le bilan des activités 2023 sont approuvés à l'unanimité.

## **Montant des Cotisations 2025**

Les montants des cotisations seront inchangés par rapport à 2024.

Membres actifs	25 euros
Membres sympathisants	45 euros
Membres bienfaiteurs	>45 euros

Afin de définir plus précisément le rôle de membre actif, il est précisé que ce dernier s'engagera à participer à un minimum de 5 journées dans l'année ou à une activité « administrative ».  
Les cotisations 2025 sont approuvées à l'unanimité.

## **Election au Conseil d'Administration**

Compte tenu de l'activité grandissante de l'association, avec 60 adhérents actuellement, le CA passe de 6 à 8 membres (décision du CA en date du 26 juillet 2024). Deux membres sont sortants : Dominique REGNAULT COMPAIN et Loïc TAVERNA. Nous avons donc 4 sièges à pourvoir. Dominique se représente mais Loïc ne se représente pas. Nous avons reçu 3 candidatures : Gérard HUET, Rémi BOUJARD et Sylvain GOZE. Nous remercions Jean Paul TARDY (notre « Monsieur Machines-outils ») pour sa candidature, mais son adhésion trop récente dans l'association (moins de 6 mois) lui interdit de candidater selon les statuts.  
Dépouillement par Pierre F. et Loïc T. et annonce du résultat par le Président à la fin de l'AG : 46 bulletins entiers sur 46, aucun bulletin avec panachage. Les 4 nouveaux membres sont élus à l'unanimité, le nouveau CA est constitué de : Pierre LANG, Dominique REGNAULT-COMPAIN, Pierre FACHINETTI, Michel PROST, Hugo BOHIN, Rémi BOUJARD, Sylvain GOZE, Gérard HUET.

## Point sur les Activités 2024

Activités 2024 riche en événements avec des bonnes nouvelles et des moins bonnes.

On a une situation relativement compliquée avec la mairie de Saint Georges de Commiers, un soutien modéré de la part du CD38. La Metro est relativement indifférente à notre projet même si Christophe FERRARI, président, qui est venu visiter le site, nous a semblé favorablement impressionné.

Il reste à prendre contact avec la Préfecture.

Les JEP ont eu beaucoup de succès avec 400 visiteurs, tous ravis de leur visite.

Nous avons, après pas mal d'efforts, rédigé un document sur le projet de l'association qui a été diffusé à tous les adhérents et toutes les instances administratives (Mairie, CD38, Metro, Préfecture).

La société EDEIS, exploitant de la partie amont de la ligne, dispose toujours d'un droit de prélèvement de matériel sur le site de St Georges. On se pose la question de savoir si tout ce matériel est vraiment utile à leur exploitation du train actuel.

Intervention de Bruno BURGUNTER : « Avoir des magasins vides, des ateliers dénués d'outils, cela enlèvera toute la capacité patrimoniale du site. Il faut demander une clause de retour de matériel en cas de création par l'association d'un espace muséographique ». Réponse du Président « Il n'est pas certain que le CD38 intervienne en ce sens ». Commentaire de Jacques BRISOU : « Je ne connais pas le contexte de la partie amont mais y a-t-il une tentative de dépouiller le site de St Georges pour entraver le projet ? Cela va à l'inverse de la démarche patrimoniale qui tend à laisser les pièces patrimoniales in situ. Un inventaire devrait être tenu par EDEIS pour justifier ces prélèvements ».

Réponse de Pierre LANG : « On serait en mesure d'attendre du CD38, maintenant que RDD est bien présent et son projet reconnu, que ce type de prélèvement ne soit plus autorisé ».

Commentaire d'Aline THIRIAL : « EDEIS a toujours eu la priorité pour récupérer du matériel car c'est l'opérateur qui a été choisi dès le départ pour exploiter la partie haute et qu'il n'y avait pas de mesure de sauvegarde sur la partie aval. Maintenant que votre association est stable et crédible, je vous invite à poser toutes les cartes sur table pour évoquer l'avenir. La discussion est essentielle dans la situation actuelle ».

Pierre LANG : « Nous n'avons actuellement pas de réels contacts directs avec EDEIS et le CD38 souhaite continuer à servir d'intermédiaire dans ce type de relation ».

Bruno BURGUNTER : « Il est temps de provoquer une réunion. Je regrette que l'on considère la situation actuelle comme irréversible. Il ne faut pas partir perdant d'avance ».

Jacques BRISOU : « RDD a démontré son sérieux, maintenant il faut gagner l'étape avec la DRAC. »

Pierre LANG : « La grosse échéance c'est fin 2025, le CD38, principal acteur actuel, ne sera plus sur le site. Il n'aura plus aucune prérogative. C'est l'Etat qui reprendra tout et qui va certainement céder l'emprise, le maire de Saint Georges de Commiers a, semble-t-il, déjà fait acte de candidature pour acquérir le site ».

Thibault GALLAND : « Au-delà du patrimoine, le contexte est surtout politique. Mission première de nous tous : faire de la médiatisation pour inverser le rapport de force. Le bon combat est la préservation de la partie aval ».

Une bonne nouvelle malgré tout, la remise en état de fonctionnement de la draine, c'est un véhicule unique.

Bruno BURGUNTER : « Attention, ne pas défendre une vision fragmentée du patrimoine sur SGC mais une vision d'ensemble du site ».

La relation avec la mairie de St Georges de Commiers s'est dégradée fin 2023 avec la procédure de péril imminent sur le wagonnage, 18 mois après l'apparition des désordres structuraux, dans le but évident de le détruire, sans concertation avec l'association. A ce jour le bâtiment est toujours debout. Même constat lorsque l'association a commencé le défrichage pour identification des wagons, le maire a déclenché un inventaire faune flore, sur le site sur lequel il n'a normalement aucune prérogative. L'action communale laisse à penser à un souhait de destruction /démembrement du site patrimonial.

## Point sur le projet de vélorail

Les premières bases sont posées en 2019 par Dominique REGNAULT-COMPAIN. Le projet a été présenté à la mairie en automne 2019 avec un accueil plutôt « frais ». En 2020 les deux communes (St Georges et Notre Dame) militent pour la création d'une voie verte (information relayée à l'époque par un article dans le Dauphiné Libéré). En 2022 l'association arrive à convaincre le maire de l'intérêt d'un vélorail et surprise, au printemps 2024, des membres de l'association croisent par hasard à la gare de Notre Dame de Commiers, le maire de Saint-Georges en compagnie du président de la société ECOLOISIRS avec un démonstrateur de vélorail électrique. Une étude de faisabilité a été lancée par la mairie de St Georges encore une fois sans aucune concertation avec RDD. Fin juillet 2024, la mairie lance un Appel à Manifestation d'Intérêts de manière relativement confidentielle et en pleine période estivale, pour une réponse début septembre. Malgré certains doutes sur cette démarche, nous avons répondu en partenariat avec la SAS Chemin de Fer de Bon Repos (Christian LABETOULLE), mais c'est la société ECOLOISIRS qui a été retenue ! Il faut également noter que suite à notre demande de communication de l'étude de faisabilité aux concurrents, la mairie nous a opposé un refus. Pour nous, le volet « vélorail » est une source fondamentale de revenus pour l'association afin d'assurer notre fonctionnement, dégager éventuellement une marge d'investissement et pérenniser notre existence.

## Point sur le projet de classement

En février 2024 l'association a pu établir un premier contact avec la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) ainsi qu'avec deux experts ferroviaire (Thibaud GALLAND et Jacques WILLIGENS). Après un document préliminaire de présentation envoyé à Florence de PEYRONNET-DRYDEN (Chargée de protection des Monuments Historiques, à la Direction Régionale des Affaires Culturelles Auvergne-Rhône-Alpes) en Mars, le projet a été jugé très intéressant. Nous avons eu la visite d'une délégation de la DRAC relativement importante mi-juin en présence de représentants du CD38 (avec des représentants de la DRAC de Lyon et de l'UDAP de l'Isère). La DRAC ne pouvant initier d'elle-même une procédure de classement, il nous a été demandé de transmettre en urgence une demande officielle de mise sous protection du site au titre des monuments historiques. Un dossier complet est envoyé le 17 juillet avec l'aide importante de Bruno BURGUNTER. Le dossier devait être initialement présenté en commission régionale en septembre. L'inscription aux Monuments Historique concerne la totalité de la gare du bas, la gare SNCF, la gare de ND de Commiers et le Basculeur.

Le dossier a été différé car il est opportun d'effectuer un classement complet intégrant le matériel roulant, ce qui nécessite un inventaire très précis.

Intervention d'Alain ROBERT « la DRAC est désormais plus sensible au patrimoine industriel, surtout lorsque la démarche présente un intérêt pédagogique. Réhabiliter pour réutiliser est perçu comme un élément de plus en plus intéressant ».

## Et maintenant

La convention entre le CD38 et l'association expire le 30 novembre, pas d'information pour la suite.

L'association va continuer à suivre le dossier avec la DRAC.

La question se pose de la cohabitation entre RDD et ECOLOISIRS (Différence entre association et société privée).

## Questions diverses

« Avez-vous des contacts avec la presse ? »

Un dossier de 6 pages va bientôt paraître dans la revue « Ferroissime ». Un article est à venir dans « La vie du Rail ». Une intervention sur « Télé Grenoble » est prévue prochainement, et le Dauphiné, en la personne d'Isabelle CALENDRE, et en mesure de publier des articles concernant RDD. Nous allons reprendre contact avec « France Bleu Isère ».

Une personne se propose de créer des "shorts" sur Youtube (vidéos courtes).

Même si le site internet et la page Facebook (avec plus de 500 abonnés) existent, le Président appelle les bonnes volontés pour développer la communication notamment sur la présentation d'une machine, d'un bâtiment, d'un véhicule, d'un document... Mais il faut que la communication soit très contrôlée.

Pas d'autres questions, la séance est levée à 12h30.

Après la séance les membres du CA se réunissent pour élire le bureau qui se définit comme suit :

<i>Président</i>	Pierre LANG
<i>Vice-présidents</i>	Hugo BOHIN Rémi BOUJARD
<i>Trésorier</i>	Michel PROST
<i>Secrétaire</i>	Pierre FACHINETTI
<i>Secrétaire adjoint</i>	Gérard HUET

Le président Pierre LANG

Le secrétaire Pierre FACHINETTI

